



Formation :

**Lutter contre la
maltraitance par
une démarche de
BIENTRAITANCE :**

**De l'intention à la
pratique.**

**Identifier la
maltraitance et les
risques de
maltraitance**

**Définir la
bientraitance et les
critères de sa mise
en œuvre.**

**Acquérir des outils
pour une pratique
bientraitante.**

**PLURIELS
ESPACE FORMATIONS**

13, rue des jardins
26700 Pierrelatte

04 75 90 88 07
[www.assopluriels.fr/
pole-formation/](http://www.assopluriels.fr/pole-formation/)

ARGUMENTAIRE :

La bientraitance s'enracine dans les textes fondamentaux du droit international et européen. En 2008, l'ANESM¹ en définit les contours et repères pour une mise en œuvre dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, aujourd'hui portés par la Haute Autorité de Santé. Cependant, « Chaque être humain porte en lui le germe de la violence tel un virus endormi. »²

Aussi, il s'agira de repérer les indicateurs de risques de maltraitance pour s'en distancier et également de reconnaître et de mettre en œuvre les facteurs favorisant la bientraitance.

La démarche de bientraitance est donc un point de vigilance perpétuel nécessitant des outils qui seront proposés aux participants lors de cette journée.

Nous initierons ainsi l'aller-retour indispensable entre penser et agir pour la mise en œuvre d'une pratique bientraitante.

¹ Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

² Adnan Houballah, 1996

CONTENU :

MATIN

9H - 12H30 :

Définir la bientraitance et identifier la maltraitance et ses risques :

Par des textes de référence juridiques, théoriques et éthiques.

Déterminer l'attitude à adopter en cas de maltraitance :

Protection et obligations de la loi. Qui et comment alerter ?

Définir les repères et critères de mise œuvre de la bientraitance

APRES-MIDI

13H30 - 17H :

Appliquer les repères et critères de mise œuvre de la bientraitance.

En déclinant de façon concrète leur application

Utiliser une grille d'autoévaluation et repérer les risques de maltraitance dans sa pratique :

Atelier :

Acquisition d'outils d'autocontrôle des pratiques professionnelles et des facteurs de risque de maltraitance

Modules complémentaires optionnels :

- Retour sur expérience avec approfondissement de l'autoévaluation - *½ journée*
- Transformer, adapter les outils aux spécificités des personnes accompagnées par le service - *½ journée*

Public :

Tout professionnel du secteur social et médico-social.

Méthodes pédagogiques :

La formation est fondée sur une pédagogie active et participative.

Outils pédagogiques :

Différents supports sont proposés tels que diaporama, apports théoriques, supports papier et vidéo, analyse de l'expérience des intervenants.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Après la formation :

Évaluation de la formation par les participants, remise d'une attestation de fin de formation.

NOMBRES DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

PRIX :

980 € la formation en intra
Hors frais de déplacement

Cette formation peut être adaptée « sur mesure » avec la possibilité de rajouter d'autres modules proposés par l'espace formations.

Pour toute information et devis ajusté, prendre contact.

CONTACT :

pluriels.transmissions@gmail.com

Mme CHEVALIER GALLARDO

Animée par :

Catherine CHEVALIER-GALLARDO,

Éducatrice spécialisée et
Formatrice :

25 ans d'expérience dans le secteur social et médico-social : protection de l'enfance (MECS – ASE- AEMO- SAPMN/SAPSAD), handicap (IME, SESSAD, CAJ et hébergement pour adultes), enquêtes sociales JAF.

Formatrice pour adultes, diplômée depuis 2016 (DUFA Université d'Avignon), intervient en classe préparatoire aux écoles des carrières sociales, écoles de travail social...